

Rio de Janeiro le 12 Avril 1916

Mon cher ami,

J'ai bien reçu votre lettre et je vous remercie de tout le tracas que vous vous donnez pour mener à bien la solution de ma situation avec Monsieur Deleuze.

Il y a de sa part une mauvaise volonté et une méchanceté manifeste attendu que s'il est décidé comme il vous a dit de liquider ma situation avec 3 contos de Reis, je ne vois pas pourquoi il ne veut pas le faire de suite. Pour lui c'est absolument la même chose mais pour moi, cela fait une énorme différence. D'ailleurs cette mauvaise volonté s'est manifestée dès le commencement en confiant toutes les situations de la Compagnie à des tiers sans même examiner ma candidature et sans vouloir connaître les services que je pouvais lui rendre. Quelle confiance voulez-vous que j'aie dans ses promesses maintenant ? s'il a appliqué cette manière de faire à toutes ses démarches, il n'est pas étonnant qu'il se trouve aujourd'hui en face de grosses difficultés.

J'ai vu hier Araujo Castro qui m'a dit qu'il renvoyait le dossier au Protocole avec avis favorable et qu'il espérait que le Ministre donnerait le despacho nécessaire attendu que de son avis nous étions désormais en règle. Je ne crains qu'une chose c'est que ce dernier ne fasse appeler aux... lumières ténébreuses du consultor juridico et en ce cas, je ne sais " O que será de nos "

Je suppose que devant les périls dus à la piraterie des Boches, vous avez renoncé à votre voyage en Europe pour le moment. Ma Mere y a renoncé pour sa part et se trouve bloquée au Brésil Dieu sait pour combien de temps. Pourtant vous avez besoin d'un

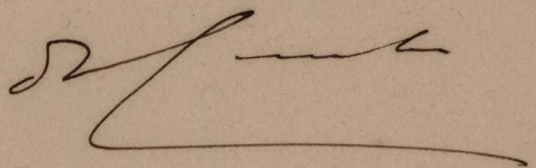


vrai repos de quelques mois. Je ne vois même pas où vous pouvez aller le prendre. Les navires de la Lamport et Holt pour les Etats-Unis n'offrent pas de sécurité et le fait est qu'ils partent à peu près vides. Il reste les vapeurs nationaux mais ceux-là présentent des dangers dus à l'impéritie des commandants qui ne connaissent pas la route et à l'insuffisance des bateaux eux-mêmes qui n'ont pas été faits pour de si longues traversées.

Vous devriez faire une loi obligeant tous les employés à quelque degré qu'ils se trouvent dans l'échelle hiérarchique à prendre un congé annuel d'au moins quinze jours et qui serait obligatoire comme le repos dominical. Les professions libres suivraient le mouvement. Ce repos est une chose absolument indispensable pour la santé.

J'espère que tous les vôtres sont en bonne santé et je vous prie de me rappeler à leur bon souvenir.

Je vous demande de me croire à vous très sincèrement et très cordialement

A handwritten signature in dark ink, appearing to be a stylized name, possibly 'J. M. Smith' or similar, written in a cursive style.